



Des attaques sans précédent : suppressions de postes, casse des statuts, baisse du pouvoir d'achat...
Il faut réagir ! Tous en Grève le 18 octobre !

Ça continue et ça s'aggrave !

5000 postes en moins dans le second degré pour cette rentrée 2007 ; suppression prévue de **11200 emplois dans le budget 2008** de l'éducation Nationale.

Face aux besoins, le **Ministère aggrave la précarité** en recrutant (et en licenciant) des contractuels, des assistants pédagogiques et d'éducation. Les **conditions de travail** des personnels en postes se dégradent (effectifs des classes, regroupements de sections, services sur plusieurs établissements...).

Nos **salaires** sont toujours dans l'impasse : plus de **6% de perte de pouvoir d'achat** depuis 2000, aucune augmentation en 2007 !

La **chasse aux immigrés « clandestins »** s'intensifie, c'est la scolarité des jeunes qui est brutalement interrompue ou menacée.

C'est nouveau et c'est pire !

Remise en cause du droit effectif de grève dans les transports publics (loi du 31 juillet 2007) et annonce par le premier ministre d'un élargissement possible à l'Éducation Nationale.

Remise en chantier de la réforme des retraites en 2008 avec des « ballons d'essais » qui s'élèvent de toutes parts :

- report de l'âge minimum du départ à la retraite de 60 à 61 puis 62 ans (L. Parisot - MEDEF) ;

- remise en cause par André Santini, Secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique, de la base de calcul de la pension des fonctionnaires (actuellement rémunération des 6 derniers mois d'activité) pour l'aligner sur la loi Balladur de 1993 (les salaires des 25 meilleures années).

Suppression de la carte scolaire, pour favoriser le « libre-choix » des parents ce qui renforcera la ségrégation scolaire et remettra en cause l'égalité des droits des jeunes à une formation de qualité quelle que soit leur origine sociale et géographique.

Des projets pour réduire les horaires des collégiens et lycéens (suppressions des options « minoritaires »), la mise en place du « socle commun » dans les collèges qui risque de se transformer en plafond (très bas le plafond) pour la majorité des élèves qui n'auront pas accès à des moyens complémentaires de formation (cours privés...). **C'est l'Ecole à 2 vitesses qui se met en place.**

Les conditions de travail des enseignants sont dans le collimateur. La lettre de mission du Président de la République au Ministre de l'Éducation Nationale est à ce titre éloquente : il s'agit *d'ouvrir une réflexion sur la « maîtrise par l'enseignant de son travail, de l'évolution de sa carrière et de ses revenus en s'investissant comme il le souhaite dans son métier principal et dans des activités complémentaires, d'une évaluation des enseignants sur la base des progrès et des résultats des élèves » (!!!).*

La mobilisation, c'est efficace !

La fin de l'année scolaire dernière a été **marquée par une victoire syndicale : l'abrogation des décrets « Robien »** qui instituaient la suppression de nombreuses heures de décharge d'enseignement et des heures d'AS pour les collègues d'EPS, la multivalence des professeurs certifiés et l'éclatement des services sur plusieurs établissements de communes non limitrophes. Cette abrogation est le résultat d'une année de mobilisation syndicale conduite dans l'unité.

Preuve que l'action collective est efficace !



SYNDIQUEZ-VOUS !

REJOIGNEZ LE SNUEP-FSU